

## ► Informations générales

### Cours

**Sigle et section** PSY 2071 H

**Titre long** Relations interpersonnelles

**Nombre de crédits** 3

**Trimestre et année** Hiver 2024

**Horaire** Mercredi 12h30 à 15h30

**Mode de formation** En présentiel

**Site StudiUM** <https://studium.umontreal.ca/course/view.php?id=262542>

**Description courte et préalables** <https://admission.umontreal.ca/repertoire-des-cours/>

### Enseignant(e)

**Nom et titre** Dr. Marc Viaud, PhD

**Coordonnées** [marc.viaud@umontreal.ca](mailto:marc.viaud@umontreal.ca)

**Disponibilités** Des périodes de question *live* auront lieu via une conférence zoom de temps à autre durant la session. Elles seront annoncées via les nouvelles dans Studium. Les questions individuelles devront passer par le forum du cours ou sur rendez-vous seulement, via conférence zoom.

### Auxiliaire d'enseignement

**Nom** A déterminer

**Coordonnées** A déterminer

**Disponibilités** A déterminer

## ▶ Apprentissages visés

### Objectifs généraux

- Présenter le concept de relations interpersonnelles en regard de diverses approches théoriques.
- Examiner comment les relations interpersonnelles peuvent évoluer dans divers contextes sociaux.

### Objectifs d'apprentissage

- Définir le concept de relations interpersonnelles, et ce, en regard de différentes théories.
- Décrire comment la perception de soi et de l'autre peuvent influencer les relations interpersonnelles.
- Décrire comment les relations interpersonnelles se développent, se maintiennent et peuvent être rompues.
- Explorer l'évolution des relations interpersonnelles à l'intérieur de divers contextes sociaux (amitié, amour, groupe, conflits, etc.).

### Compétences développées

- Connaissance, compréhension et application de concepts essentiels en psychologie des relations interpersonnelles.

### Méthodes pédagogiques utilisées

- Cours magistral et discussions en classe.

► **Calendrier**

Séances et dates	Contenus	Activités/évaluations	Lectures et travaux
Cours 1 2024-01-10	Premières relations interpersonnelles	Cours magistral	Chapitre 1
Cours 2 2024-01-17	Relations interpersonnelles et santé	Cours magistral	Chapitre 2
Cours 3 2024-01-24	Le concept de relation	Cours magistral	Chapitre 4
Cours 4 2024-01-31	Variétés de relations	Cours magistral	Chapitre 5
Cours 5 2024-02-07	Naissance d'une relation	Cours magistral	Chapitre 6
Cours 6 2024-02-14	Croissance et maintien des relations	Cours magistral	Chapitre 7
Cours 7 2024-02-21	Processus cognitifs	Cours magistral	Chapitre 8
<b>Cours 8 2024-02-28</b>	<b>1<sup>ière</sup> évaluation</b>	<b>Examen intra 50%</b>	
Cours 9 2024-03-06	Période d'activités libres		
Cours 10 2024-03-13	Processus affectifs	Cours magistral	Chapitre 9
Cours 11 2024-03-20	Influences dispositionnelles	Cours magistral	Chapitre 10
Cours 12 2024-03-27	L'amour	Cours magistral	Chapitre 11
Cours 13 2024-04-03	Sélection d'un partenaire	Cours magistral	Chapitre 12
Cours 14 2024-04-10	Satisfaction et stabilité	Cours magistral	Chapitre 13
<b>Cours 15 2024-04-17</b>	<b>2<sup>ième</sup> évaluation</b>	<b>Examen final 50%</b>	

\* Le 29 mars et le 1<sup>er</sup> avril sont des jours fériés.

## ▶ Évaluations

Moyen	Critères d'évaluation	Date de remise	Pondération
Examen intra (choix multiples)	Semaines 1 à 6 inclusivement	28 février 2024	40%
Examen final (choix multiples)	Cumulatif	17 avril 2024	60%

## Consignes et règles pour les évaluations

Dépôt des travaux	Aucun travail n'est prévu pour ce cours
Matériel autorisé aux examens	Dictionnaire de traduction (par exemple, Français-Anglais/Anglais-Français).

## ▶ Ressources

### Ressources bibliographiques (ou autres) obligatoires

Documents	Ellen S. Berscheid & Pamela C. Regan. <u><a href="#">The Psychology of Interpersonal Relationships (1<sup>st</sup> edition)</a></u> . Psychology Press (2004). ISBN 9780131836129. Aussi disponible en version électronique de diverses sources.
Ouvrages en réserve à la bibliothèque	Ellen S. Berscheid & Pamela C. Regan. <u><a href="#">The Psychology of Interpersonal Relationships (1<sup>st</sup> edition)</a></u> . Psychology Press (2004)
Équipement (matériel)	Pour toute question technologique, veuillez consulter les ressources mises à votre disposition par l'Université de Montréal et/ou rejoindre Les Technologies de l'Information <a href="https://ti.umontreal.ca/pages/joindre.html">https://ti.umontreal.ca/pages/joindre.html</a>

### Ressources complémentaires

Documents	Des documents, incluant audio-visuels, pourront être indiqués lors des cours dans les PowerPoints.
Sites Internet	<a href="https://studium.umontreal.ca/course/view.php?id=262542">https://studium.umontreal.ca/course/view.php?id=262542</a>
Guides	Aucun
Autres	Aucun

N'oubliez pas ! Vous pouvez profiter des services des bibliothécaires disciplinaires : <https://bib.umontreal.ca/criminologie-psychologie-travail-social/psychologie>

**Attention !** Exceptionnellement, des modifications au plan de cours pourraient être apportées en cours de trimestre. Veuillez vous référer à l'[article 4.8 du Règlement des études de premier cycle](#) et à l'[article 28 du Règlement pédagogique de la Faculté des études supérieures et postdoctorales](#). En cas de différence entre les dates inscrites au plan de cours et celles publiées dans le Centre étudiant, ces dernières ont préséance. Accédez au Centre étudiant par le [Bureau du registraire](#) pour trouver l'information. Pour les cours à horaires atypiques, les dates de modification de l'inscription et les dates d'abandon peuvent être différentes de celles des cours à horaires réguliers.

## Consignes et règles pour les évaluations

**Absence à un examen** L'étudiant.e qui s'absente à un examen/quiz doit présenter une pièce justificative dûment datée et signée (i.e. billet médical) dans les sept jours suivant l'absence via le formulaire CHE\_Absence\_Evaluation dans le Centre étudiant.

Si le motif est jugé valable, l'étudiant.e qui s'absente à une évaluation **intra-trimestrielle** verra la pondération de cette évaluation redistribuée de façon proportionnelle sur les pondérations des autres évaluations du cours. Dans le cas d'un examen **final**, le département exigera qu'un examen différé soit complété par l'étudiant.e.

Une absence non-justifiée à un examen intra ou final emmène la note de 0% à cette évaluation.

**Politique de retard des travaux** L'étudiant.e qui remet un travail en retard doit présenter une demande à l'intérieur des cinq jours suivant la date de remise prescrite via le formulaire CHE\_Delai\_remise\_travail dans le Centre étudiant. La note de tout travail dont le retard n'est pas justifié par un motif accepté par la direction sera soumise à une pénalité. Cette pénalité consiste en la soustraction d'un nombre de points correspondant à 3% de la note maximale possible par jour ouvrable. Par exemple, deux jours de retard entraînent le retrait de 6 points si la note maximale est 100; cinq jours de retard entraînent le retrait de 7,5 points si la note maximale est de 50. Un retard de plus de cinq jours de calendrier entraîne une note de 0 pour le travail.

**Qualité de la langue** Une pénalité pouvant aller jusqu'à 10% de la note totale pour chaque évaluation pourrait être appliquée si de nombreuses fautes de syntaxe et/ou d'orthographe sont soulevées.

**Seuil de réussite exigé** Premier cycle : 50%      Cycles supérieurs : 60%

## Soutien aux étudiants en situation de handicap

**Mesures d'accommodement**

- <https://vieetudiante.umontreal.ca/soutien-etudes/mesures-accommodement/rendez-vous-personne-situation-handicap>
- <https://safire.umontreal.ca/reussite-et-ressources/mesures-daccommodement-aux-examens-pour-les-etudiants-en-situation-de-handicap/>

Le formulaire de demande en ligne doit être rempli au moins **21 jours** avant la date de l'examen.  
Tout retard entraînera le refus de la demande.

**\*\* AUCUN accommodement ne pourra être pris auprès de l'enseignant.e ou du département.**

## Dates importantes

**Modification de l'inscription** 2024-01-23

**Date limite d'abandon** 2024-03-15

**Évaluation de l'enseignement** Vous recevrez un courriel à cet effet avant l'examen final. Accordez à l'évaluation tout le sérieux qu'elle mérite. Vos commentaires contribuent à améliorer le déroulement du cours et la qualité de la formation.

## Utilisation des technologies en classe

**Enregistrement des cours** L'enregistrement des cours n'est généralement pas autorisé. Exceptionnellement et sur demande de l'étudiant.e, l'enseignant.e peut, pour des raisons jugées valables, permettre l'enregistrement d'une ou de plusieurs séance(s) de son cours.

## Soutien à la réussite

De nombreuses activités et ressources sont offertes à l'Université de Montréal pour faire de votre vie étudiante une expérience enrichissante. La plupart d'entre elles sont gratuites. Explorez les liens ci-dessous pour en savoir plus.

**Tous les ateliers des Services à la vie étudiante** <https://vieetudiante.umontreal.ca/catalogue-vie-etudiante>

**Bureau du français dans les études** <https://vieetudiante.umontreal.ca/soutien-etudes/connaissance-francais>

**Aide à l'apprentissage** <https://vieetudiante.umontreal.ca/soutien-etudes/aide-apprentissage>

**Citer ses sources – styles et logiciels (guide)** <https://bib.umontreal.ca/citer/comment-citer>

**Services du réseau des bibliothèques de l'UdeM** <https://bib.umontreal.ca/services>

## Intégrité, fraude et plagiat

À l'Université de Montréal, le plagiat est sanctionné par le règlement disciplinaire sur la fraude et le plagiat concernant les étudiants.

**Règlements disciplinaires sur le plagiat ou la fraude** <https://integrite.umontreal.ca/reglements/les-reglements-expliques/>

**Tout sur le plagiat** <http://integrite.umontreal.ca/>

## Respect

À l'Université de Montréal, le harcèlement, la discrimination, le racisme et les violences à caractère sexuel sont proscrits.

**Bureau du respect de la personne** <https://respect.umontreal.ca/accueil/>

## Grille de conversion des notes

Dans chaque cours, le résultat final en pourcentage sera transformé selon le barème reproduit dans la grille de conversion. À chaque pourcentage correspondent une lettre et sa valeur numérique; cette valeur numérique servira au calcul de la moyenne de groupe. Avant de faire la conversion en lettre, la note numérique finale doit être arrondie à l'entier le plus près.

### GRILLE DE CONVERSION

Résultat final en pourcentage	Notation littérale	
	Lettre	Valeur numérique
90-100	A+	4,3
85-89	A	4,0
80-84	A-	3,7
77-79	B+	3,3
73-76	B	3,0
70-72	B-	2,7
65-69	C+	2,3
60-64	C	2,0
57-59	C-	1,7
54-56	D+	1,3
50-53	D	1,0
35-49	E	0,5
0-34	F	0

### Au premier cycle seulement

Dans les cours comptant au moins 30 étudiants, la moyenne de groupe doit se situer entre 2,30 (C+) et 3,65 (B+) inclusivement, une fois appliqué le barème de conversion. Si la moyenne finale des notes est inférieure à 2,30 ou supérieure à 3,65 dans un cours donné, des mesures de correction s'appliquent obligatoirement. Il faut alors respectivement ajouter ou enlever à chaque étudiant le nombre de points (sur 100) tout juste nécessaire pour que la moyenne de groupe atteigne 2,30 ou ne dépasse pas 3,65, une fois refaite la conversion à la notation littérale.